

Ne soyez pas la nouvelle victime de la **CYBERCRIMINALITÉ**

Les escroqueries sont toujours plus nombreuses et très bien préparées.

Ne vous laissez pas prendre vos économies.



La Gendarmerie vous communique les grandes lignes pour éviter d'en être victime :

- Ne payez jamais quand on vous le demande, surtout si vous n'achetez pas.
- Ne communiquez jamais vos coordonnées de carte ou de compte si on vous les demande, même à un service anti-fraudes.
- Ne jamais communiquez de numéro ou de code confidentiel.
- N'achetez pas de ticket dans les bureaux de tabac où autre, quand on vous le demande.
- Ne cliquez pas sur les pièces jointes des mails dont vous ne connaissez pas la provenance.
- Faites attention aux appels téléphoniques. Savez vous réellement qui est au bout du fil ? N'appellez pas n'importe quel numéro de téléphone même si on vous le demande.
- Attention aux paiements par virement sur les sites de petites annonces. Il y a d'autres moyens de paiement plus sûrs.

**En cas de doute :
Contactez votre gendarmerie locale.
Vous ne NOUS dérangez pas.**

**Un conseil prend moins de temps que
de réaliser toutes les démarches liées à une escroquerie**

GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ